

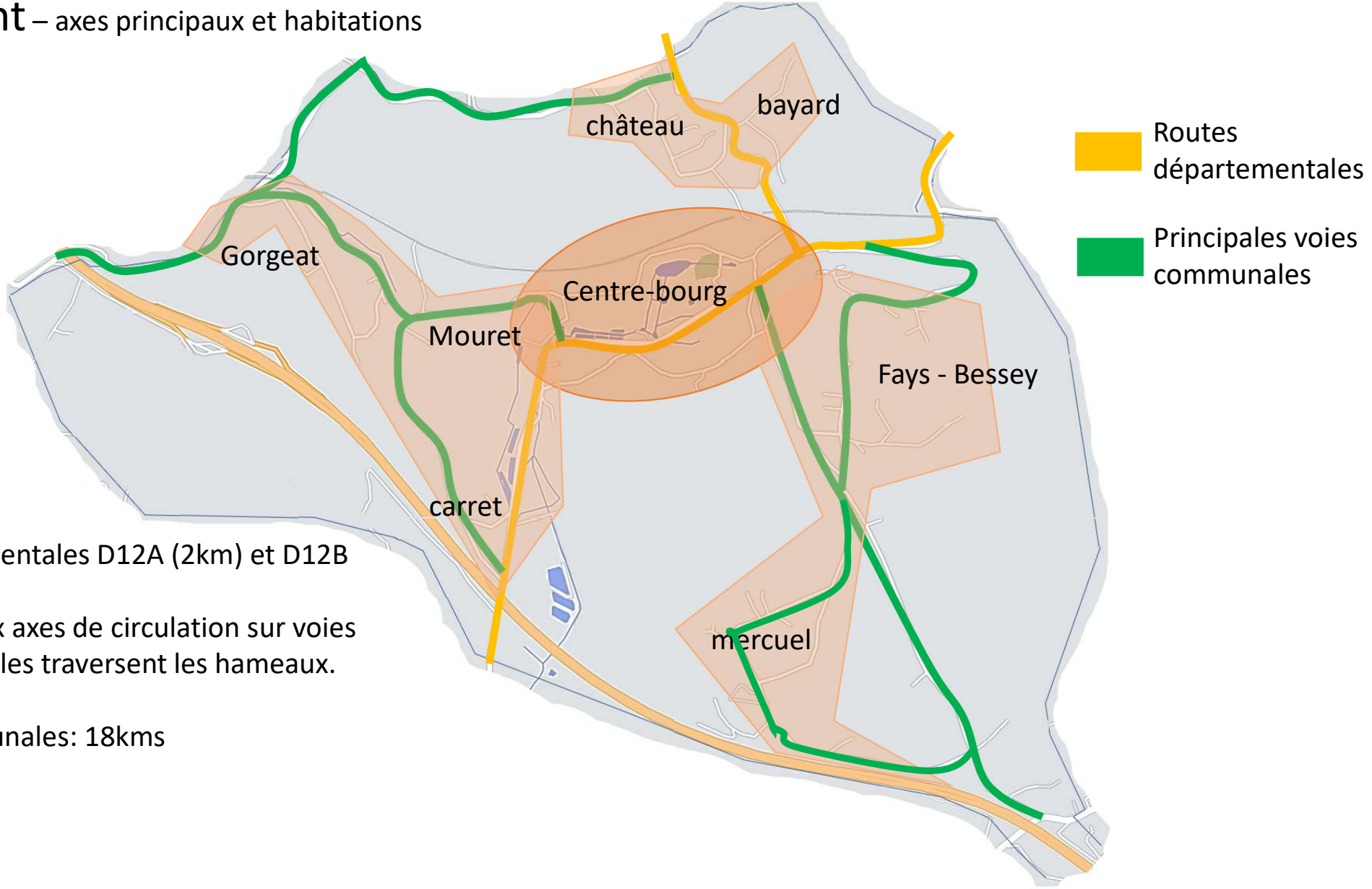


Sécurisation de la voirie

Réunion publique du 28 mars 2024

Commune de Réaumont

Réaumont – axes principaux et habitations



⇒ Départementales D12A (2km) et D12B (700m)
⇒ Principaux axes de circulation sur voies communales traversent les hameaux.

Voies communales: 18kms

Diagnostic de l'existant

Certaines zones avec limitation de vitesse à 30km/h

- Panneaux vieillissants
- Des marquages 30 au sol non conformes

De nombreuses zones sans limitation de vitesse

- Hors agglomération , vitesse maximale autorisée = 80km/h

Quelques stop

Priorité à droite sur la commune

Des carrefours/ points signalés comme dangereux

Quelques dispositifs/ aménagements pour réduire la vitesse:

- écluses: Rd12a/ centre bourg – Montée de la Croze
- Ralentisseur rd point du Mercuel

Un aménagement pour les piétons: le cheminement autour du centre bourg



Principes des actions pour sécuriser la voirie

Avoir des actions cohérentes, lisibles à l'échelle de la commune:

Généraliser les limitations de vitesse (Généraliser ne signifie pas partout!)

Des limitations de vitesse crédibles (Attention, Réaumont= hameaux...)

Avoir le moins possible de limitations de vitesse différentes

Comment ?: Indiquer limites d'agglomération
Création Zone 30. Zone de rencontre

Accompagner avec des aménagements:

Comment ?: types d'aménagements possibles: ralentisseurs (dos d'âne, trapézoïdal), Chicanes et écluses, Coussins et plateaux traversants... au cas par cas (réglementations...)... mais en agglomération, avec des vitesses limitées à 30km/h

Sécuriser la voirie= sécuriser pour les plus faibles : les piétons!

Réaliser des cheminements piétons,

Où c'est le plus fréquenté

Pour sécuriser les cheminements vers les arrêts de bus.

Comment ?: Marquage ou élargissement de voirie

Secteur Châtelard, Carret, Mouret

❑ Création d'une zone 30

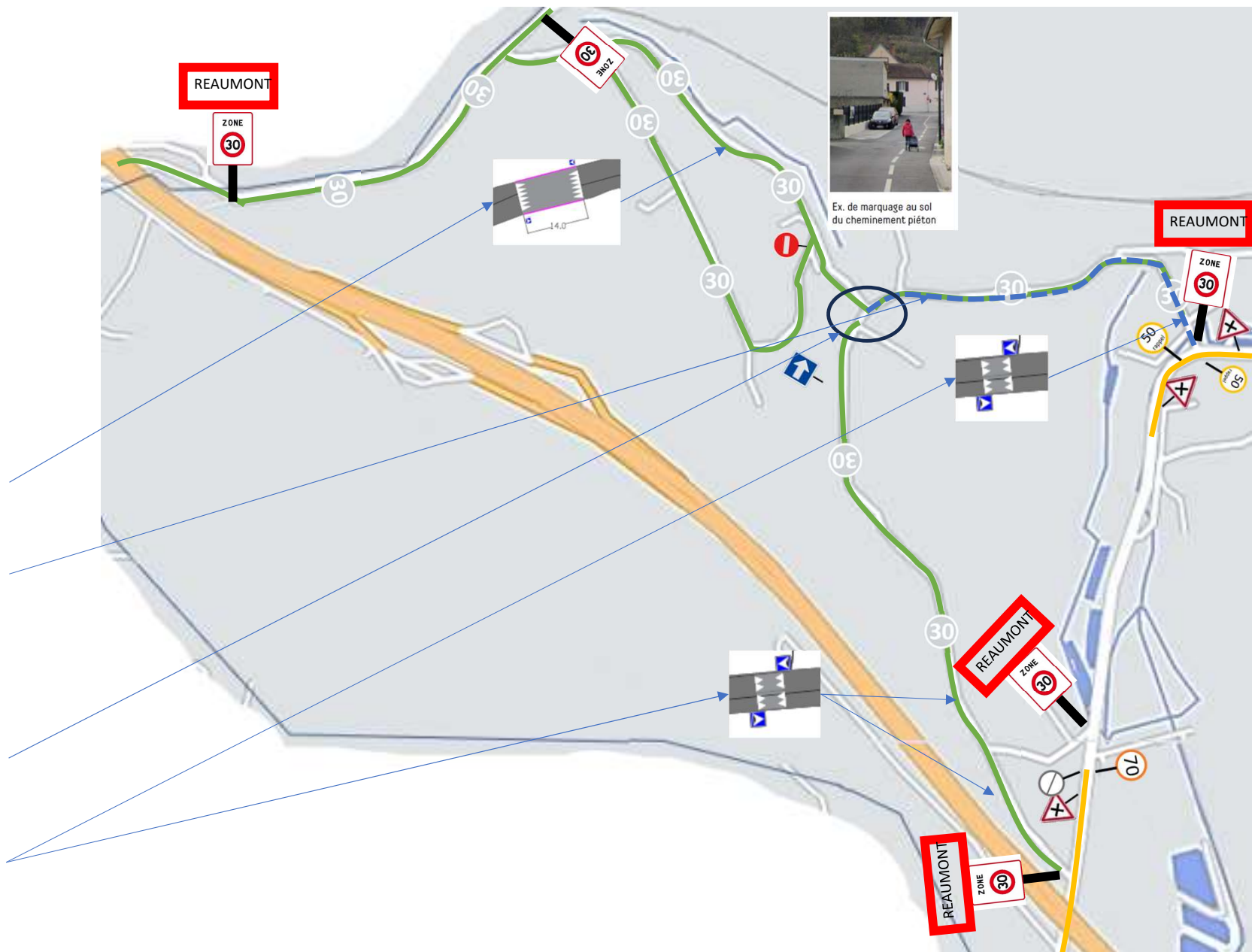
❑ Aménagements prévus

Plateau route du Gorgeat

Création d'un chemin
piéton le long de la route du
Mouret

Surélévation partielle
carrefour Mouret/ Gorgeat/
création de quais bus par la
CAPV

Coussins route du Mouret



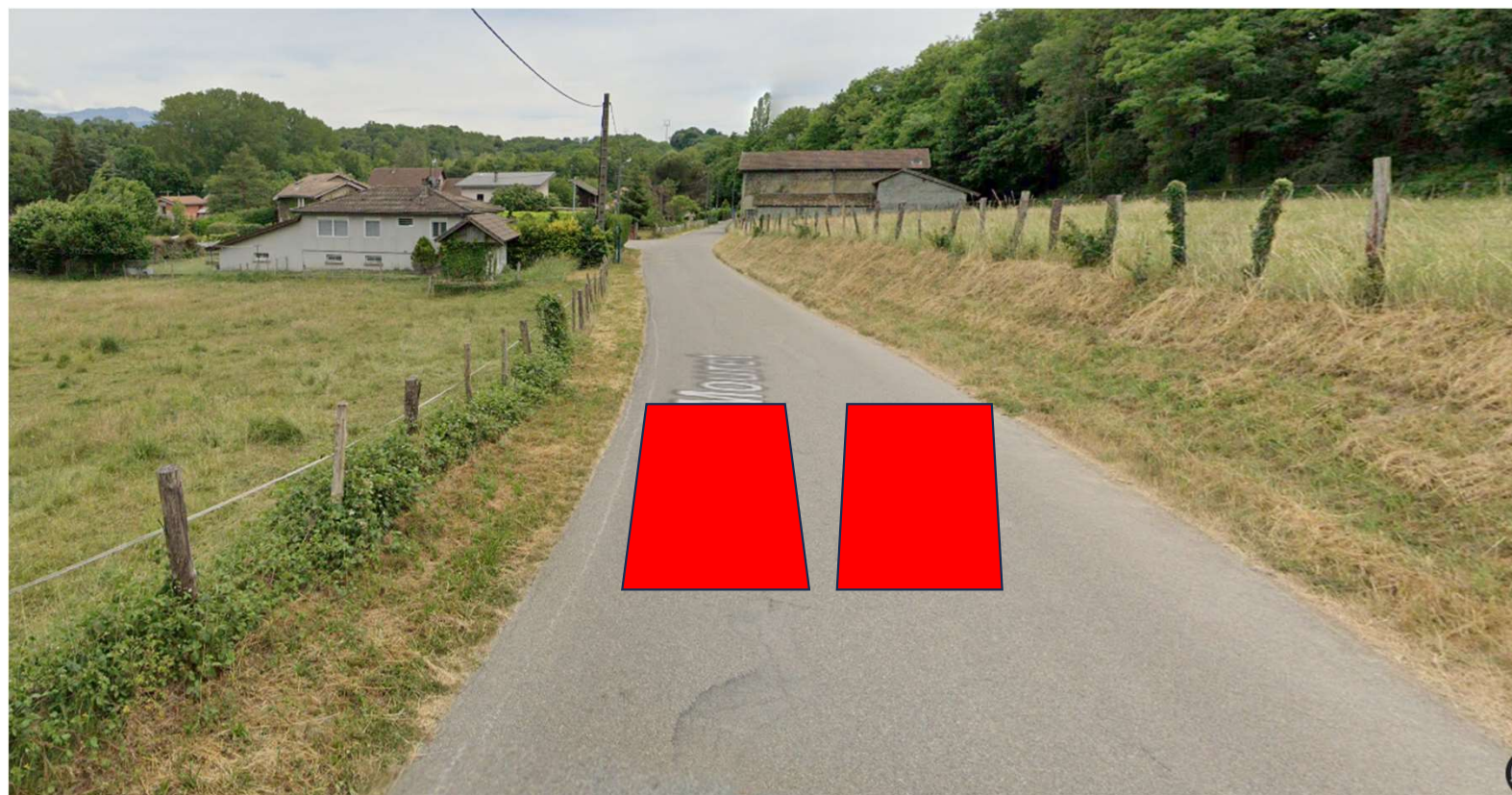
Route du Gorgeat: réalisation plateau surélevé



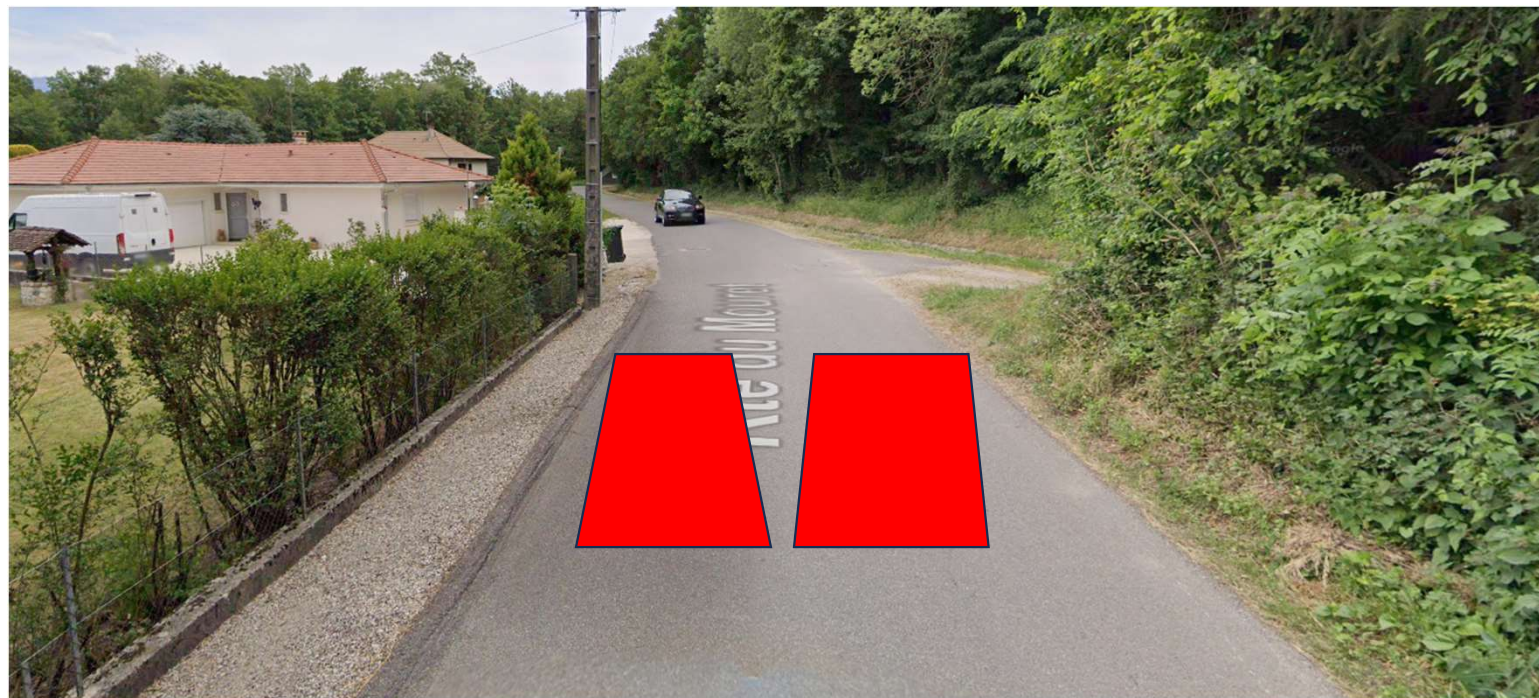
Carrefour Route du Gorgeat: Création d'une surélévation dans le carrefour et de quais bus par la CAPV



Route du Mouret: Ralentisseurs



Route du Mouret: Ralentisseurs



Route du Mouret: marquage d'un cheminement piéton, franchissable



Ex. de marquage au sol
du cheminement piéton



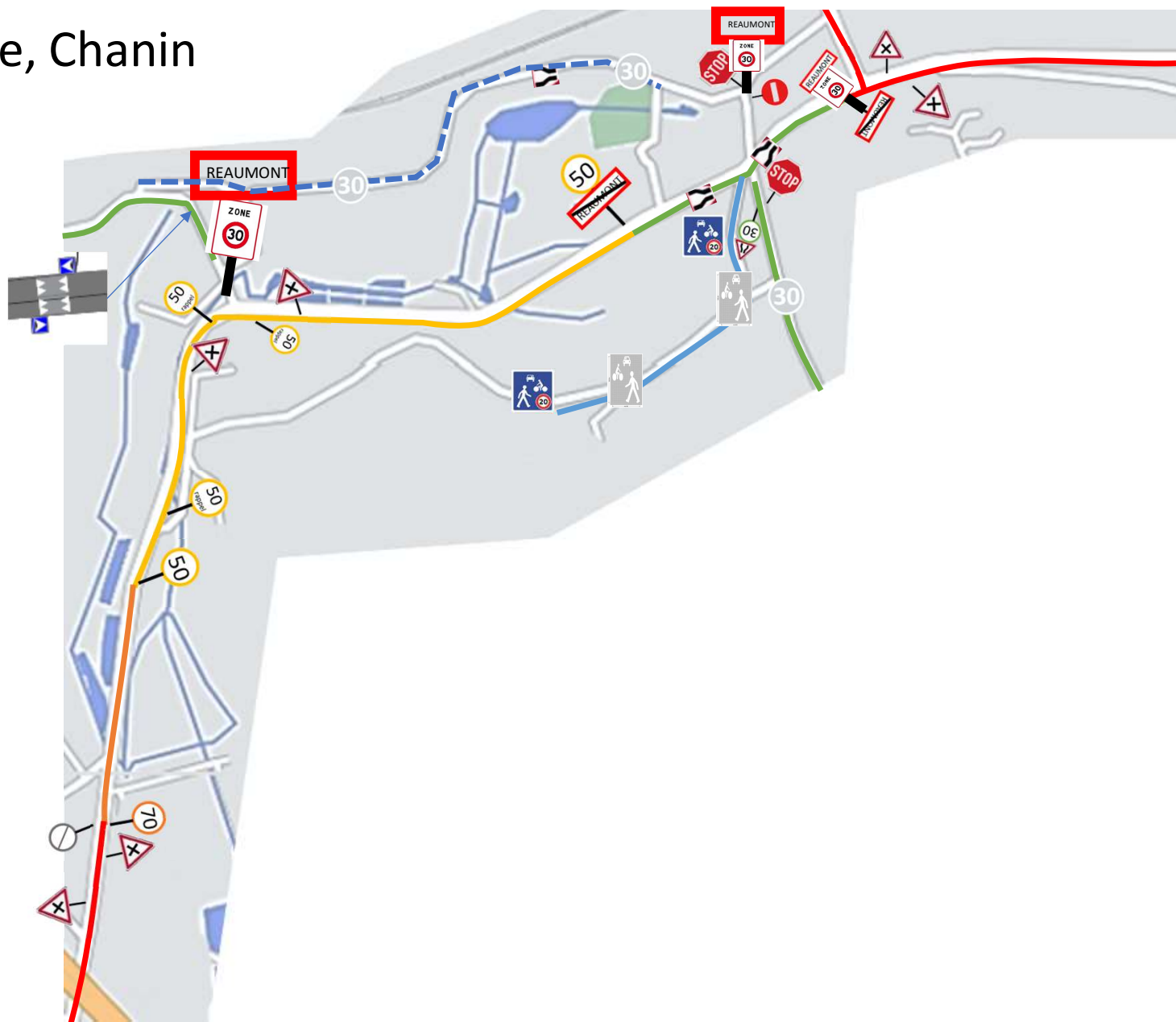
Route du Mouret: Ralentisseurs



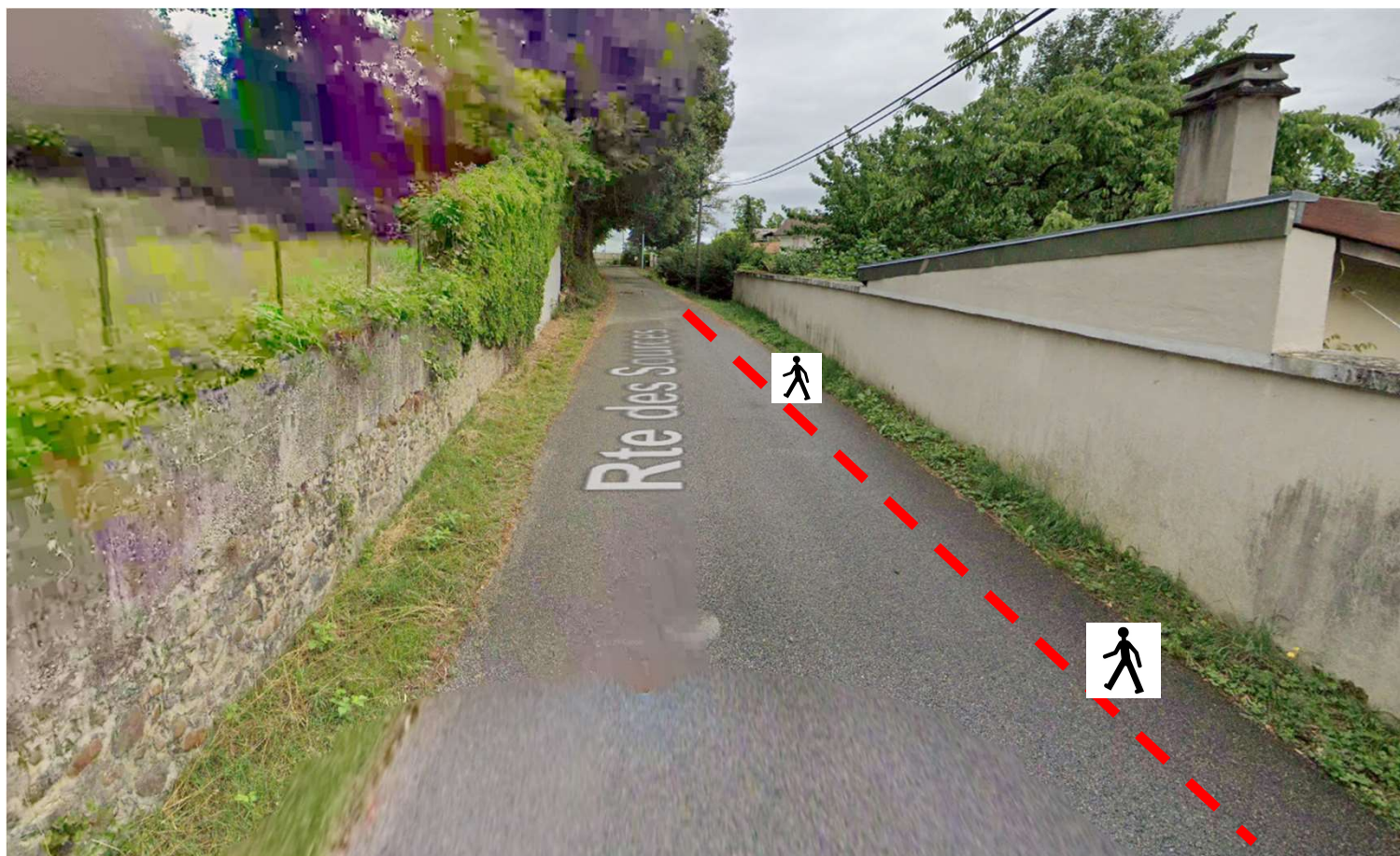
Secteur Moulin, Centre village, Chanin

- ❑ Création d'une zone 30 sur le Centre village, Moulin
- ❑ Création d'une zone de rencontre sur la route du Chanin
- ❑ Aménagements

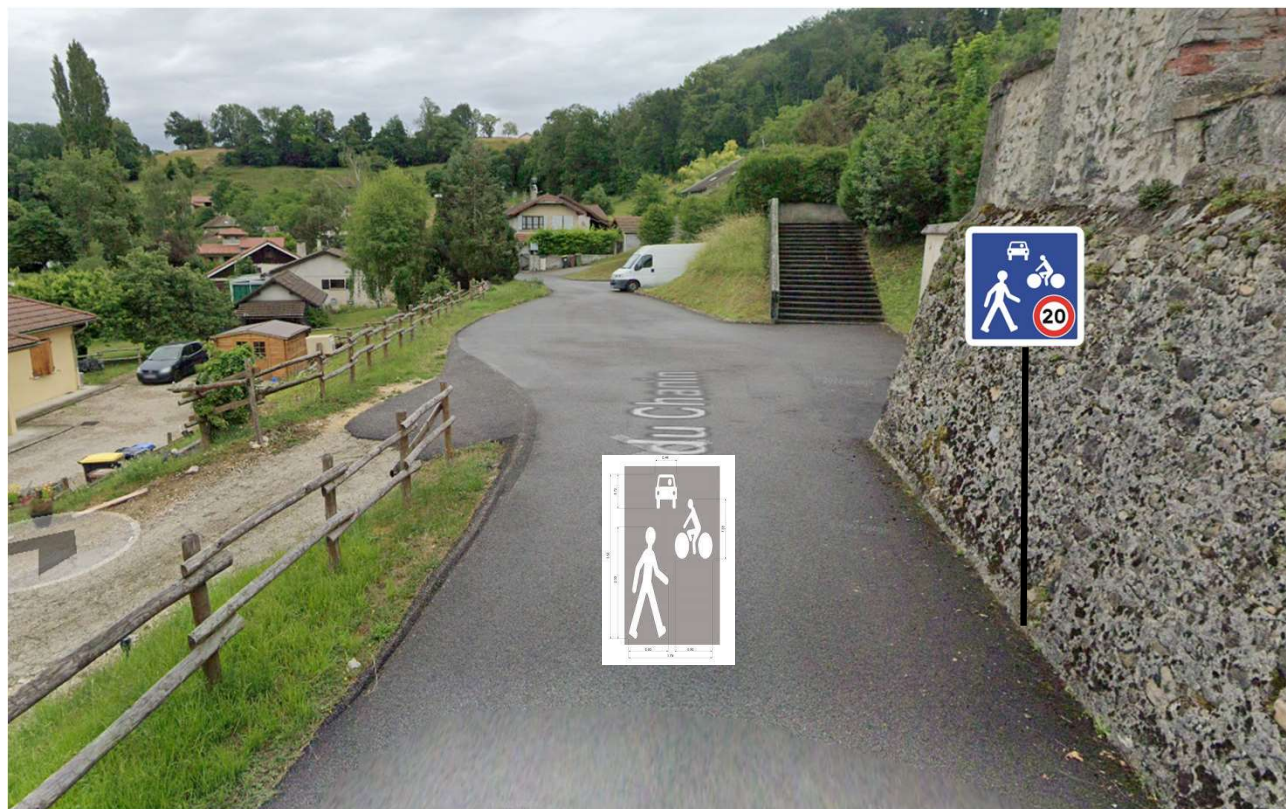
Création d'un cheminement piéton sur la route des sources pour relier le Mouret au centre-bourg et à l'arrêt de bus du Moulin



Route des sources: cheminement piéton franchissable



Route du chanin: zone de rencontre



Secteur Mercuel -Fays

Création d'une zone 30

Aménagements

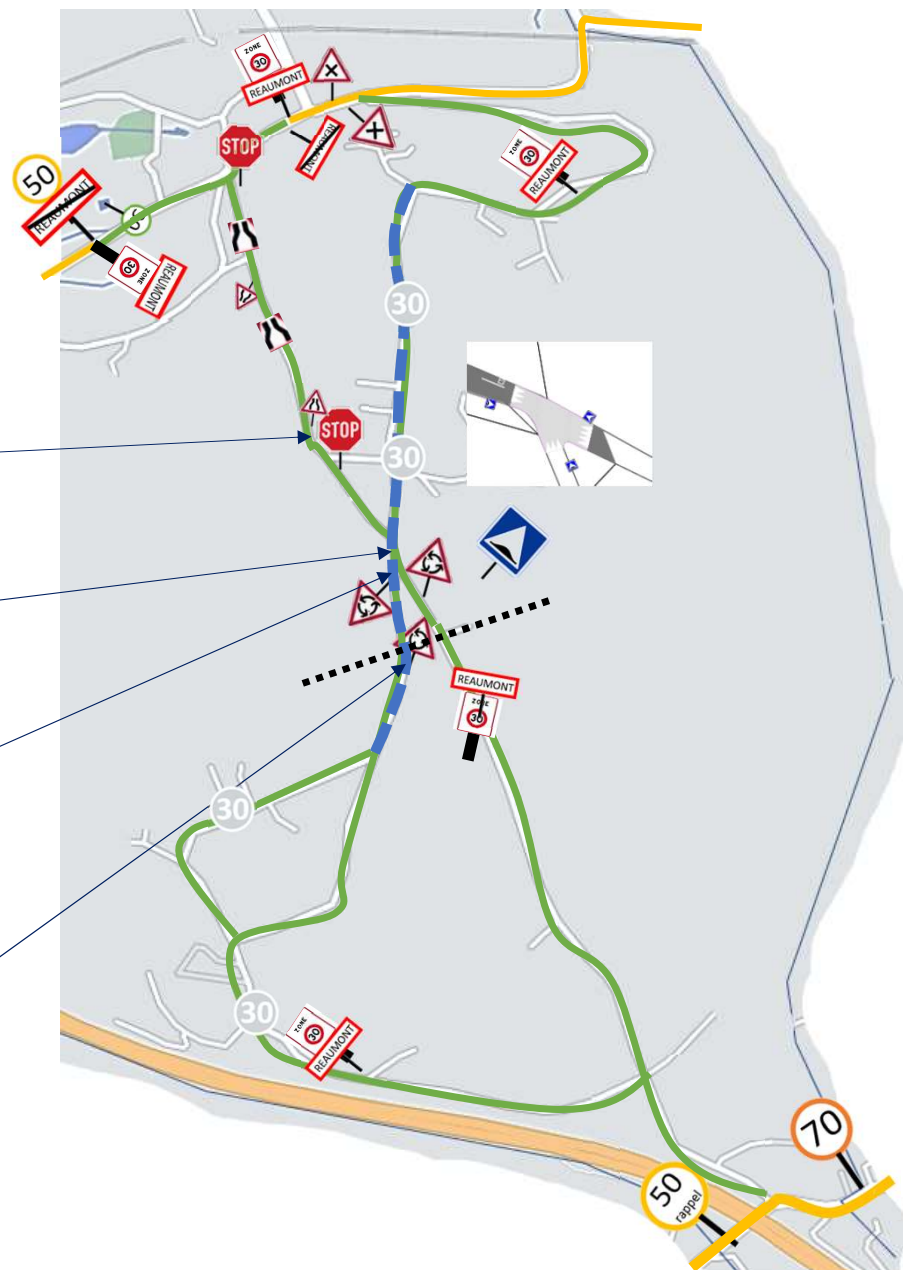
Bordures en haut de la Croze

1 plateau traversant carrefour Rte de la Croze/ Rte du Fays

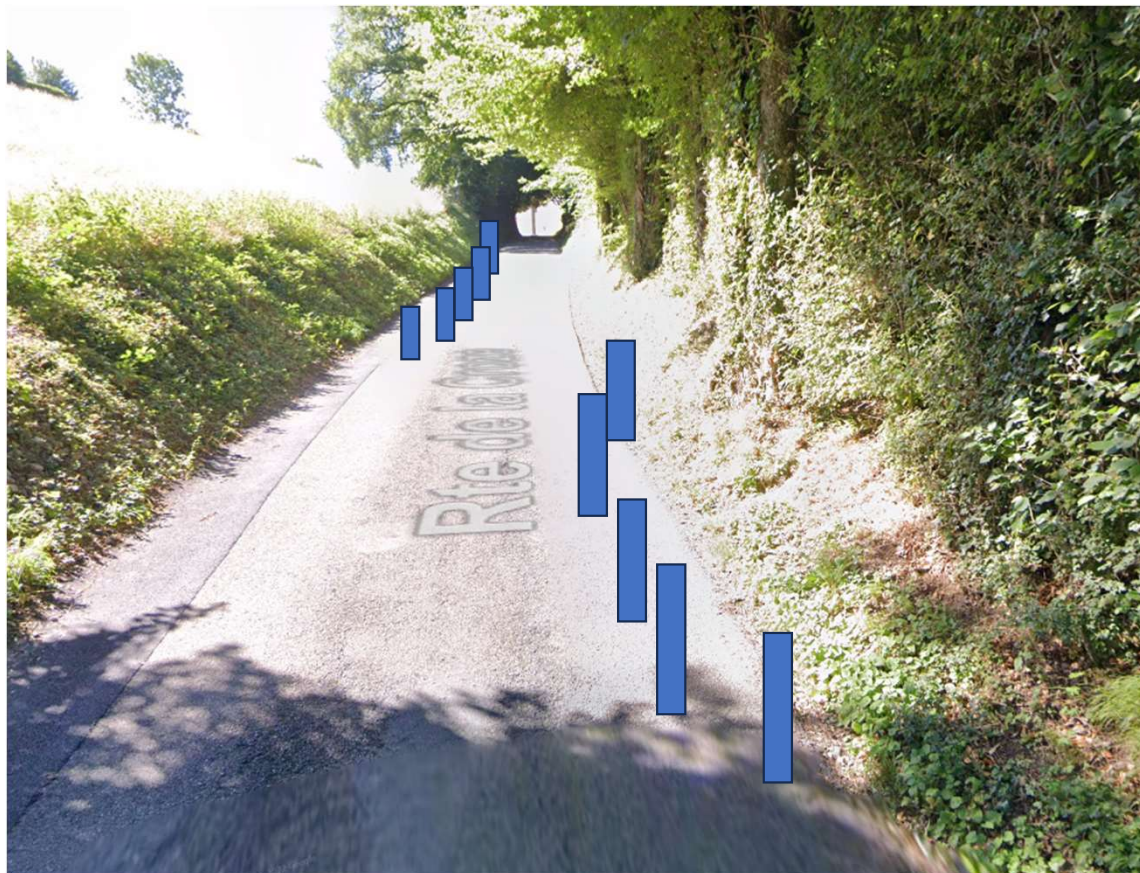
Création d'un cheminement piéton vers l'arrêt de bus, de la croix du Fays jusqu'au carrefour Rte Croze/ rte du Fays.

Sécurisation piétons de l'entrée du Mercuel au rond point sur l'accotement et reprise chaussée route du Mercuel sur cette section

2 passages piétons prolongement chemin champ de l'orme



Montée de la Croze: double écluse supplémentaire



Sommet de la Croze: Remplacement du marquage par un ilot



Route de la Croze: cheminement piéton franchissable



Carrefour route de la Croze/ route du Fays: Plateau traversant



Route du Mercuel, entre le rond point et Le Mercuel: Création d'un cheminement piéton sur l'accotement, reprise de la chaussée



Route du Mercuel, entre le rond point et Le Mercuel:
Création d'un cheminement piéton sur l'accotement, reprise de la chaussée
Création d'un passage piéton



Route de pré IZARD

Création d'un passage piéton



Route du Fays:

De la croix jusqu'au carrefour Rte du Fays/ Rte de la Croze: cheminement piéton franchissable

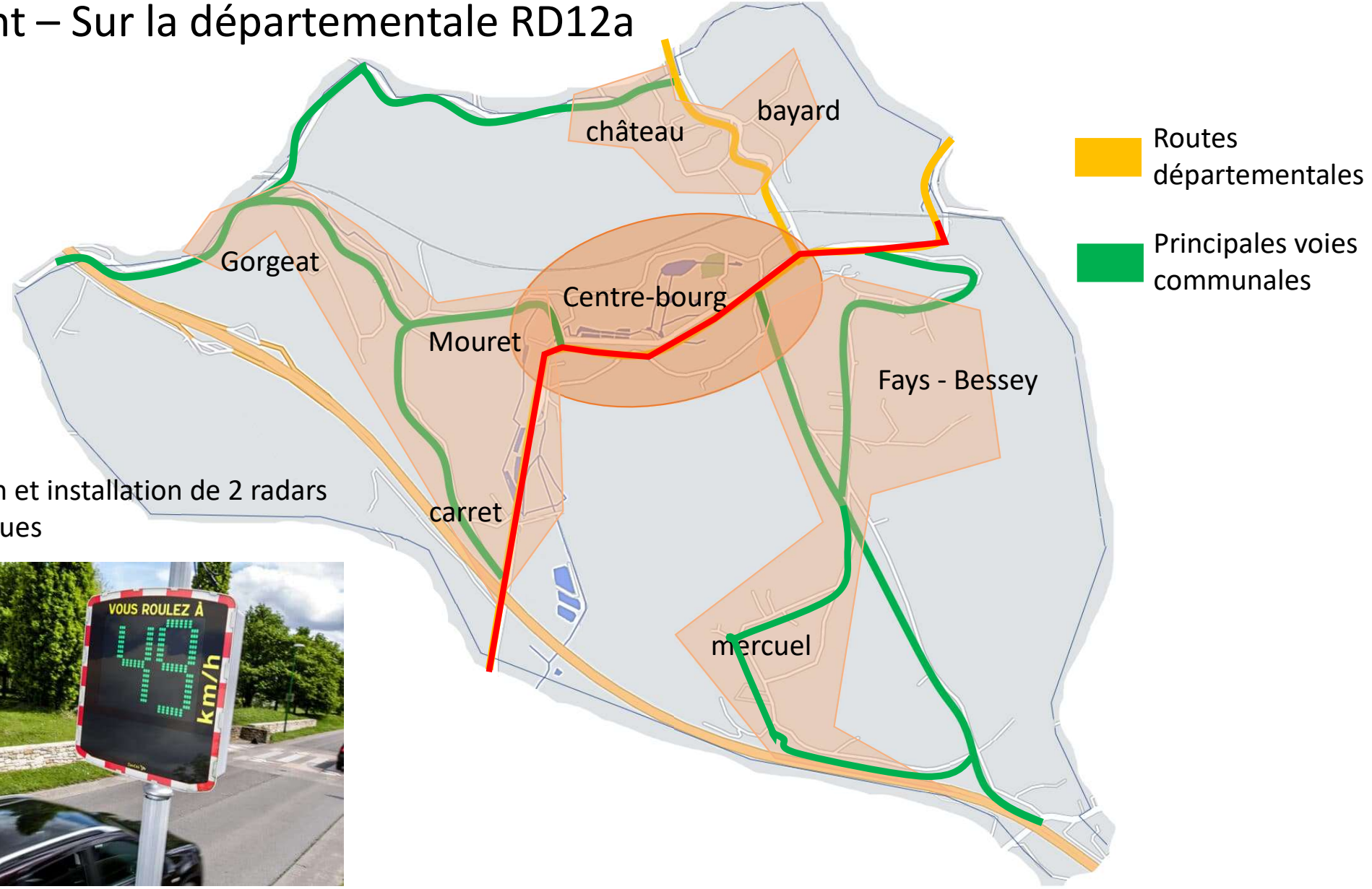


Secteur Chateau

Création d'une zone 30:



Réaumont – Sur la départementale RD12a



⇒ Acquisition et installation de 2 radars pédagogiques



Planning Prévisionnel:

- Consultation entreprise de travaux prévue 2^{ème} trimestre 2024
- Travaux prévus été et / ou automne

Budget prévisionnel: 120 000 € HT (dont la moitié pour la reprise de la section de la route du Mercuel)

Subventions demandées auprès du

- Département (amendes de police)
- Etat (DETR)